

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 15 fr. par an France 12 — Etranger 20 fr. par an

Une mesure qui s'impose

La mise en sommeil du Grand Conseil

Notre excellent collaborateur Paul Lux a parlé dans notre dernier numéro qu'un Résident général n'avait pas hésité une minute à mettre en sommeil ou plutôt de renvoyer à leurs chères études les membres de la Conférence Consultative, dont le mandat n'expirait cependant que beaucoup plus tard.

Nous avouons en toute sincérité que nous ne nous rappelons plus le fait, mais ce qu'il y a de certain, c'est que lors de la création du Grand Conseil on avait fixé la durée du mandat à six années pour tous, mais à la troisième année, M. Lucien Saint voulut couper l'exercice du mandat en deux afin qu'il y ait toujours des délégués en fonctions.

Mais quid des sortants ? Le tirage au sort les désignerait. Seulement, comme il y avait au tableau quelques impôts impopulaires — un impôt est toujours impopulaire — tous les membres protestèrent, aussi le Résident général n'insista pas. Il fit paraître le communiqué suivant :

Le décret du 13 juillet 1922, qui a organisé le Grand Conseil, fixant à six années la durée du mandat des délégués. Une disposition spéciale prévoyait cependant le renouvellement des délégués par moitié tous les trois ans et le paragraphe 3 de l'article 20 du décret précité indiquait que les arrêtés fixant la date des premières élections devaient préciser les sièges compris dans le premier renouvellement partiel.

Ces arrêtés ont laissé à l'assemblée le soin de désigner par un tirage au sort les membres sortant en 1925.

La procédure ainsi suivie a été critiquée et certains ont soutenu que les arrêtés des 30 octobre et 7 novembre 1922 n'ayant pas désigné expressément les mandats qui viendraient à expiration les premiers, les électeurs ont élu leurs représentants pour une durée égale à six années.

Il ne semble pas qu'il y ait de sérieux inconvénients à prendre en considération cette thèse.

D'autre part, l'expérience semble démontrer que la complexité des questions rentrant dans les attributions du Grand Conseil, et plus particulièrement dans les circonstances présentes, justifie amplement la durée de six ans qui lui est indiquée à l'article 20 du décret organique. Dans ces conditions, le Résident général a soumis à la signature de S. A. le Bey le décret que nous publions ci-dessous supprimant une disposition dont l'application qui en a été faite est discutable en droit et qui ne paraît pas essentielle dans les circonstances présentes.

Après cette note nous publions à la demande d'un ami grand conseiller, un article disant que c'était avec un véritable soulagement qu'on avait lu le décret ci-dessous :

Vu le décret du 13 juillet 1922, instituant le Grand Conseil de la Tunisie et notamment l'article 20;

Considérant que les membres du Grand Conseil actuellement en exercice ont été élus pour une période de six ans et que la clause du renouvellement partiel prévue à l'article 20 de notre décret du 13 juillet 1922 est dans les circonstances présentes sans effet;

Après nous être assuré de l'assentiment du Gouvernement français,

Sur la proposition de Notre Premier Ministre,

Avons pris le décret suivant : Article unique. — Sont abrogés les deuxième et troisième alinéas de l'article 20 du décret du 13 juillet 1922 instituant le Grand Conseil de la Tunisie.

Evidemment, écrivions-nous, c'est une petite chiquenaude, mais combien excusable, donnée au décret instituant le Grand Conseil, mais tout le monde l'approuvera, car il est pénible de mettre une assemblée en face d'une liste d'impôts alors qu'ils sont à la fin d'un mandat dont ils voudraient peut-être le renouvellement.

Placés entre des intérêts opposés, ils peuvent être amenés à sacrifier les uns au profit des autres ou à les rejeter en bloc sans tenir compte de l'intérêt du pays.

Le bloc national n'a dû son échec aux dernières élections législatives qu'aux mesures financières votées en fin de mandat, in-extremis, qui ont alarmé les électeurs qui ont apporté leurs voix au Cartel dans l'espérance de leur non-application.

Il en aurait été de même ici pour les membres du Grand Conseil soumis au renouvellement : suivant qu'ils auraient voté ou rejeté certains impôts, ils auraient bénéficié ou vu s'écarter d'eux les suffrages des électeurs. Il fallait les soustraire à cette pénible situation, ne pas les placer entre le marteau et l'enclume, entre leur devoir et la crainte de l'électeur.

Pour notre part, nous partageons l'opinion de quelques-uns de nos amis qui approuvent sans réserve la décision prise. Dégagés de toute préoccupation électorale, nos Grands Conseillers n'en seront que mieux à l'aise pour discerner les véritables intérêts du pays.

Evidemment, il y aura un quarteron de candidats en herbe qui fourbissait déjà leurs armes en vue des élections prochaines qu'ils s'approprièrent à affronter; le pays les laissera à leurs espoirs déçus pour ne voir que l'intérêt supérieur de la Tunisie qu'il faut placer très au-dessus des mesquineries électorales.

La situation est exactement la même aujourd'hui, puisque le Grand Conseil est en fin d'exercice et son renouvellement est prévu pour avril prochain; alors, pour ne chagriner personne, mettons-le en sommeil ou, si l'on veut, arrêtons l'exercice du mandat, car autrement aucun délégué ne voudra assumer la responsabilité de mettre de l'ordre dans la maison par le nettoyage, par le vide de quelques hautes et grasses sinécures et par un impôt quelconque frappant les salaires des fonctionnaires ou assimilés comme l'ont fait les Délégations algériennes à leur dernière session.

Ne vous illusionnez pas, M. le Résident Général, le civisme en Tunisie ne court pas les rues.

L. de P. Bulletin

Un chambardement général à la Résidence Générale

M. Peyrouton, en prenant possession de son haut poste de Résident Général, a voulu avoir ses hommes à lui, bien à lui, sur lesquels il puisse compter entièrement, comme sur lui-même, sans crainte de voir ses projets dénaturés ou refléter les idées de son prédécesseur, et c'est pourquoi il a fait presque table rase du personnel du cabinet de M. Manecron, dont on commence à apprécier sévèrement la gestion; seul M. Boulard reste en fonction et M. Hartmann est démissionnaire.

Le cabinet militaire mis à part qui ne s'occupe pas de questions de politique ou de personnalités en rapport avec la Résidence Générale parlait aussi, et voici le nouveau personnel attaché au cabinet du Résident Général :

M. F. Conty, secrétaire d'ambassade, chef du cabinet civil, en remplacement de M. Knobel nommé à Belgrade;

M. Marcel Boulard, chef-adjoint du cabinet;

M. Lucien Lemoine, vice-consul, sous-chef du cabinet;

M. Jean Scherb, publiciste, chargé du service de la presse officielle, comme l'appelaient ce bon M. Félix, parti depuis un mois;

M. le capitaine Herviot, chef du cabinet militaire, et M. le lieutenant Courtois, officier d'ordonnance.

M. Tronet, administrateur en chef des colonies, est chargé de mission.

Nous adressons à tous nos meilleurs souhaits et espérons entretenir avec eux des relations plus fréquentes qu'avec le cabinet de M. Manecron, car au cours de ses quatre ans de résidence, nous n'avons jamais vu une seule fois celui-ci et une fois un membre du cabinet. Il y avait, il est vrai, une raison à cela, c'est qu'au temps jadis nous avions traité assez durement le beau-père du Résident Général qui avait gravement manqué à ses devoirs dans l'exercice de sa fonction de contrôleur civil du Kef.

Et cela, sa veuve et sa fille ne l'avaient pas oublié, l'incident ayant commencé à Kalaa-Djerda et s'était poursuivi le lendemain ou le surlendemain dans le cabinet même du contrôleur civil au Kef.

J. S. P.

Une erreur ? non une faute va être commise en Algérie

Nous lisons dans l'« Etincelle » de Bône, qui vient de reprendre sa publication après quelques semaines de vacances, cet article qui nous laisse rêveur :

LA SUPPRESSION DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER DE BONE A LA CALLE

Cheminots Bonois, réveillez-vous !

« L'électrification de la ligne de Bône à Duvivier a eu comme conséquence de réduire considérablement l'effectif des Ateliers et du personnel de conduite des machines. Ce n'est pas assez; on veut maintenant supprimer la ligne de chemin de fer de Bône à La Calle.

« Alors que de gros efforts ont été accomplis par l'administration des C.F.A.E. pour pouvoir transporter rapidement et sûrement les voyageurs.

« Alors que de grosses dépenses ont été engagées pour remettre la voie en état, et acquérir les automotrices.

« Alors que des sacrifices nombreux ont été imposés aux Cheminots de la ligne Bône-La-Calle.

« Alors que les dépenses d'exploitation seront en 1933 réduites de 50 % par rapport à l'année 1932.

« Alors que les usagers de cette ligne sont satisfaits, que certaine commune demande que des trains spéciaux soient mis en circulation d'autres demandent la suppression de la ligne.

« Un particulier, propriétaire d'un service d'autobus, ne tenant compte que de ses intérêts personnels, constate avec effroi que depuis la mise en marche des automotrices, les voyageurs désertent ses autobus.

« Que ce particulier écrive au Gouverneur Général de l'Algérie, pour demander la suppression du Chemin de fer qui le gêne, cela n'est peut-être pas juste, mais humain.

« Mais que penseriez-vous, Contribuables, de toutes opinions, de l'homme politique qui chargé de vous défendre appuierait une pareille demande, faisant ainsi passer l'intérêt général après les intérêts d'un particulier ?

« Que penseriez-vous de cet homme politique qui, ne pouvant demander la suppression totale de la ligne (car le Ministre de la Guerre s'y oppose), insisterait auprès du Gouverneur général pour obtenir la suppression des trains de voyageurs. Cet homme politique aurait-il ainsi servi l'intérêt général ? Le déficit serait-il moindre ?

« Nous répondons non et nous le prouvons.

« La ligne subsistant pour les marchandises, les dépenses d'exploitation et d'entretien de voie seraient les mêmes. Or, d'après les renseignements que nous possédons, le coût d'un voyage aller et retour d'une automotrice est de 300 francs (y compris les dépenses du personnel). Les recettes journalières (voyageurs) étant d'environ 700 francs, le déficit s'accroît donc de : 1700-300 x 365 = 146.000 fr. par an

« Voilà comment un homme politique entend par les mesures qu'il préconise diminuer le déficit.

« Cheminots, la Section Socialiste de Bône est avec vous pour le maintien de la ligne de Bône à La Calle. Elle est déjà intervenue énergiquement auprès de notre Camarade Jules Moch, Député, Président de la Commission des Chemins de fer.

« Cheminots ! Agissez bientôt, sans cela il sera trop tard !! »

Alors que depuis des années et des années on réclame des deux côtés de la frontière la jonction de la ligne de Mateur à Tabarka avec celle de Bône-La-Calle et de Bône à Saint-Charles pour mettre en relation plus directe Alger avec Bizerte, notre grand port de guerre, et Tunis

sans avoir à grimper le djebel qui va de Duvivier à Souk-Abras pour redescendre sur Ghardimaou, dans cette vallée où les éboulements de terre et de rochers ont lieu presque chaque année, on parle de supprimer cette ligne de Bône à La Calle.

Avec le tracé par Constantine les trains d'Alger suivraient jusqu'à Saint-Charles où ils bifurqueraient sur Bône-La-Calle et la Tunisie.

Evidemment, il faudrait transformer en voie large la voie étroite de Saint-Charles à Bône et La Calle, ce qui occasionnerait une dépense de quelques millions, mais cette raison peut-elle compter, quand il s'agit de la défense du pays ?

Alors, il faut abandonner l'idée, au cas où elle aurait germé dans l'esprit des dirigeants de l'Algérie et se mettre vivement à l'œuvre pour entreprendre cette transformation de voies qui raccourcirait la distance d'Alger à Tunis et sera d'une utilité incontestable, en cas de nouveau conflit armé plus proche, hélas ! de nous, que certains ne veulent pas croire, et parmi ceux-là quelques J.-F. du Syndicat National des Instituteurs de France qui rêvent de saboter la mobilisation si on était obligé d'y recourir.

Heureusement que sur 550.000 instituteurs de la Métropole il y en a encore 500.000 d'intelligents et de patriotes qui à l'appel de la patrie en danger participent comme leurs aînés de 1914 qui ont fait noblement leur devoir et que nous saluons bien bas, au passage, car sans eux, que serait devenue notre chère France sous la botte du teuton qui en use avec tant de cruauté vis-à-vis de ses compatriotes Israélites ?

L. de P.

Les fonctionnaires à la Résidence Générale

Ainsi qu'il l'avait promis à Joulhaux et Charles Laurent, accompagnés de Dumel et Bouzanquet, M. Peyrouton a reçu M. Antoine Colonna, ainsi qu'une délégation de la Fédération des Fonctionnaires.

Cette audience a duré de 11 h. 30 à une heure !!

Elle devait être fort intéressante et l'on se doute bien de ce qui s'est dit.

Mais, d'autre part, le rédacteur appointé d'un journal corporatif et non un membre de la corporation, lève l'étendard de la révolte si on ose toucher au traitement de ses commettants.

Si le citoyen en question connaissait mieux sa Tunisie il saurait qu'il existe toujours un Edict de Nantes et des décrets sévères, si sévères qu'on les a qualifiés de *« décrets sévères »*. Qu'il se mette donc, car il pourrait lui en cuire et personne ne le plaindrait devant la situation budgétaire du pays.

L'artisanat disparaît

L'ouvrier français honnête, laborieux, bon père de famille, attaché à son métier, souvent même à son coin de terre;

L'ouvrier moderne est privé de cette satisfaction morale que connaissait jadis l'artisan fier de sa capacité professionnelle. L'industrie a parqué le travail dans un coin des cités là-même où elle a accumulé les taudis et toutes les lépreux. Peut-être avait-elle honte de toutes les laideurs qu'elle enfantait. La production industrielle s'étant substituée à la production artisanale, les travaux qu'autrefois les femmes exécutaient : elles filaient, tissaient, cousaient leurs trousseaux, elles pétrissaient et cuisaient le pain, salaient le porc, récoltaient, séchaient légumes et fruits, leur ont aujourd'hui en partie échappé. Conséquence : la ménagère se transforme en ouvrière salariée pour racheter les produits que son activité familiale ne produit plus.

La surproduction massive sans s'occuper des facultés réelles d'adaptation et de commandes s'est ruée vers le profit sans aucun souci des réalités.

On a produit dans le seul but de tirer un profit de son capital sans se soucier si cette production répondait à un besoin.

Une production désordonnée, un mécanisme outrancier, de véritables merveilles de productivité, des machines à tout faire, sans le bonheur social.

F. DREVON.

Lisez *Excelsior* et *Dimanche Illustré* avec ses inénarrables Bicot, Zig et Puce et Alfred le pingouin.

Transsaharien ou transafricain (suite et fin)

« Alors, je me lève comme un halluciné. Je quitte ma couche ardente. Je m'ébroue. Je me tâte. J'exhume mes draps de la vague poudreuse qui les enlisse. Je voudrais boire, étancher cette soif insatiable qui me consume, irriguer ma gorge aride et qui s'indure, tout mon être, être déshydraté... Ah ! boire ! boire encore ! Ah ! mourir en buvant !

« Hélas ! le bidon de campagne que mon boy, comme chaque nuit, avait placé à mon chevet, le vent l'a renversé, et je le ramasse vide et sonore comme un tambour.

« Les cheveux brossés (ils crépitaient au contact du peigne), le corps frotté, les narines enduites de vaseline goménolée, la gorge gargarisée à l'eau oxygénée, le jus d'un citron sucré, je me suis recouché. Mon matelas brûle toujours, et mon sang. Tout brûle : l'air inerte, le sol, les murs de terre et de chaux. Des convulsions de damnés continuent.

« Du moins, le sable a-t-il cessé ses hurlements. Sa délétère odeur ne nous asphyxie plus. Le corps n'est plus souillé de cette poudre putride. Et de ce moindre mal, homme de bonne volonté, je me fais un bonheur, et je loue Zeus le Clément qui me l'a départi.

« Actions de grâces prématurées ! cette trêve n'est qu'une feinte. Le repos accordé au patient par le bourreau pour prolonger sa torture.

« Les nerfs à peine détendus, la tornade recommence. Une cataracte.

« Une charge de cavalerie. Un express dans un tunnel. Une escadrille d'avions. A nouveau les palmiers font un bruit de morce. Bandés comme l'arc d'Hercule, leur panache touche le sol; ils craquent; d'arbres se rompent. Et de nouveau les paquets de sable; de nouveaux les remous de flammes; de nouveau on halète, on agonise, on râle. Et pour ajouter au supplice : li-haut, ces nuées bouleuses qui font espérer l'orage tant désiré, et qui passent, qui fuient, se dissolvent, laissant plus vive la soif et plus poignante l'angoisse qu'on mourra tout à l'heure, sans l'avoir éteinte... Et toujours cette question : que faire pour échapper à l'horreur de cette géhenne ? Et toujours cette réponse, qui flamboie dans la nuit de mon cerveau hagard, comme le « laissez toute espérance » au seuil de l'Enfer : rien à faire ; subis et abstiens-toi !

« Assis sur mon matelas que le sable submerge, les yeux fermés, la bouche serrée dans un geste animal de défense, je suis le vivant symbole de la détresse impuissante.

« J'ai consulté ma montre. Deux heures. Et dès quatre heures le soleil radiera les feux blancs. Et ce sera l'enfer du jour après l'enfer de la nuit : 70 au soleil et 47 à l'ombre.

« Une seule issue — comme en amour — fuir. Fuir pour échapper à ce délire quotidien, à cette lente agonie du corps et de l'esprit, aux psychoses menaçantes, aux défections suprêmes, aux débâcles inévitables. Fuir pour récupérer sa force et sa raison; redevenir lucide; ne plus sentir ce vide et ce poids au cerveau.

« Je partirai demain.

Claude Maurice ROBERT.

Et maintenant, construisons le Transsaharien, et sans retard.

P. L.

Echos et Nouvelles

LE RESIDENT GENERAL VOYAGE

M. Peyrouton tient à connaître la Tunisie des sa prise de possession de son haut poste. Non l'approuvons entièrement bien, que nous trouvons que ses visites soient faites un peu trop à la vapeur, si l'on peut dire par ce temps d'électricité et d'essence.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous avons appris avec infiniment de plaisir, trop tard pour l'annoncer dans notre dernier numéro, la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur du très sympathique général Selim Dzirri, Secrétaire particulier et Président de l'Administration privée de S. A. le Bey.

Nous le prions d'agréer nos très vives et amicales félicitations.

DANS L'ARMEE M. Henry Bouyac, fils de notre excel-

lent confrère René Bouyac, directeur du « Progrès de Tunis », vient d'être promu lieutenant au 34^e Bataillon de Génie de Bizerte.

Avec nos meilleurs compliments.
LA SUPPRESSION DES CONFÉRENCES NORD-AFRICAINES
 Notre excellent confrère le « Républicain de Constantine » vient, comme nous l'avons fait nous-même, si souvent, de protester une fois de plus contre les Conférences nord-africaines créées à l'instigation de Millerand, ex-président de la République, lors de son voyage en Afrique du Nord.

Il avait remarqué que les trois colonies n'avaient entr'elles aucun rapport, chacune vivait dans sa sphère sans s'occuper de sa voisine.

De suite l'idée prit corps, mais de telle façon que ces Conférences apparurent comme fastidieuses, coûteuses, sans aucune utilité.

Alors qu'elles auraient dû avoir lieu à Alger, on s'imagina de les tenir à Rabat, Alger et Tunis, d'où déplacement superflu, d'autant plus superflu que les Gouverneurs se firent accompagner de toute une smala de hauts fonctionnaires, leurs femmes, des journalistes et des chouchous. Cela devenait une véritable plaisanterie qu'il fallait faire cesser.

FIANCHILLES
 Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de Mlle Maud Waddington, la charmante fille de Mme et M. Waddington, chirurgien-dentiste installé depuis longtemps en Tunisie avec M. Jacquelin de la Porte, enseigne de vaisseau, fils de notre cher et sympathique confrère, directeur-propriétaire de la « Tunisie Française », et puis celles de M. Raymond Zana, fils de notre vieil ami, M. Simon Zana, directeur-fondateur du « Petit Matin », avec Mlle Sylviane Adad, de Bône-la-Coquette.

Nous prions les futurs époux d'agréer nos vœux de bonheur et prospérité et les familles nos félicitations très sincères.

AU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
 Nous avons annoncé par erreur, dans notre dernier numéro, le retour de France, de Mme et M. Buzié, le distingué directeur du grand établissement financier, qui n'aura lieu que samedi par Bizerte.

AUX RETOURS
 Avec nos amis Mme et M. Fabiani, vice-président du Tribunal civil, mentionnons la rentrée de Mme et M. Vaisié, procureur de la république, notre vieil ami M. Antoine Gaudiani, avocat-défenseur et vice-président du Grand Conseil, M. Ducos de la Haille, directeur de la Justice tunisienne, Mme et M. Josué Bessis, directeur général de la Banque de Tunisie.

Notre ami M. Clapier, commissaire central et sa famille; M. Dupont, inspecteur général des P. T. T., directeur général de l'Office Postal tunisien, et l'on annonce par un prochain courrier le retour de M. Thierry, ministre plénipotentiaire, directeur général de Gouvernement tunisien, et celui de M. Thiébaud, notre vice-maire.

A LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE
 M. Chappaz, directeur général de l'Agriculture, s'est embarqué hier pour la France, à bord du « Gouverneur Général Tirman ».

VIENDE PARAITRE
 Aux Editions René Debresse
 31, Boulevard Bonne Nouvelle, à Paris
L'HOMME ET SES DIEUX
 par C. Bouglé

Prix : 7 francs dans toutes les librairies
 L'auteur, à la recherche de la vérité, montre l'illusion cause d'erreurs, de déceptions. Le cerveau souvent trompé par les sens, on peut comprendre pourquoi le jugement s'égare.
 Ce livre instructif, contient beaucoup de choses à retenir.

Le sabir devient à la mode
 Il amuse les enfants et les grandes personnes

Il y avait autrefois à Alger un journaliste qui était passé maître dans le langage sabir.
 Il amusait follement ses lecteurs et on pensait qu'après lui nul n'oserait prendre la plume tombée de ses mains.
 C'était une erreur, puisque ici nous avons Kaddour ben Nitram qui ne le cède en rien à son devancier algérien et a fait ses preuves.

Aujourd'hui, Si el Bab (lisez R. de la Porte) s'amuse, lui aussi, au langage sabir avec l'ancien ordonnance du commandant Herriot, père d'Edouard Herriot. Il faut lire les chroniques amusantes du dimanche de Si el Bab avec son partenaire qui a porté sur ses genoux Lidoire (Edouard Herriot).

Nous nous régalons à la lecture de ces deux personnages, et pour peu que Si el Bab s'y mette en plein, nous aurons d'agréables dimanches à passer sans aller courir dans tous ces parcs où l'on est écoeuré vif et où l'on ne s'amuse pas toujours.
 Mais voici qu'à Diégo Suarez notre excellent confrère les « Affiches de Diégo Suarez » nous donne lui aussi une plaisante histoire créée en sabir qu'on lira avec plaisir. Il l'intitule :

ZISTOIRE CRÉOLE
 Zoffreville, 20 Août 1933.
 Monsieur le Directeur
 du Journal Zoffiches Diégo.
 Monsieur l'Éditeur,
 Moin mî appelle Zoffe et l'autre jour moin l'a envoyé à ou lu pèll mot ou que mî parle à vous au suzet mon portrait.
 Vous l'a bien fait plaisir à moin car tout le monde La Réunion va connaître que moin l'a fait tire mon portrait par in vié blanc.

Seulment nana in coze la pagrine à moin. Dimanche matin, l'était le 20 à coze moin l'est toujours embeté un Dimanche 21 Vié bougre Zoffe l'a l'est venu trouvé à moin la eazerne li l'était avec Commandant moin l'avé peur et moin l'est parti dans in touffe Galabert, moin l'a caché à moin comme Tangué. Heureusement, mon dallon Ezène l'était li li l'appelle à moin et l'a dit : « Cuille pas, a coze vous l'a per vous l'a payé ? » Moin la sorte dan' mon cassette.

« Vié blanc » li l'appelle à moin tout seul et li l'a dit : « Viens mon maison ». Ezène l'avait raison moin l'a y per pour à rien.

Le soir cinq kère moin la monte case la vié bougre et moin l'a demande à li « coze nana ». Li parle vié, fort et très bien moin l'a pas compris son langage. Alors li l'appelle son femme qu'l'a venit tout d'suite et que l'a dit à moin en vrai créole : « Monsieur li, li dit à ou que vous l'a y tort parle portrait dans zour-mal, car li n'a point le droit Tir Portrait ! li paye pas, patente l'y fait bien parti les T. P. et li l'est employé Gouvernement. Vy comprends ? »

« Moin l'a pas bien compris tout ça que en y vé dire mais moin l'a dit à li. « M'a envoyé à vous toute mon camarades pour tir Portrait car zote nana l'argent et y pè paye à vous, et si vé vous beaucoup d'monde vous n'a qu'à mettre in vié case comme la poste car vous l'es à côté ». Li Tir Portrait, ou en pli court T. P. « Mais nous l'a séparé li l'a pas compris, et moin l'est parti sans arranger derrière et li l'est parti en marchant comme canard.

« Merci M'sieur le Directeur.
 « Zoffe ».
 Cela est plus amusant à lire que ces interminables et fastidieux compte-rendus de la criminelle Violette Nozières ou de l'assassinat d'Oscar Dufréme qui encombrant les colonnes de certains grands journaux de Paris et de France.

BREVET TUNISIEN N° 3578
 M. Nikolai Dahl, à Trondhjem (Norvège), propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3578, déposé le 17 novembre 1927, délivré le 26 janvier 1928 et relatif à : « Appareil pour la préparation d'une saumure réfrigérante », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Raymond VALENSI
 INGÉNIEUR ARCHITECTE
 TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
 DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
 41, Rue Al-Djazira, 41

Café Français
 HAMMAM-LIF
 Consommations de 1^{er} choix
 Liqueurs de marque Bière sous pression
Le meilleur accueil est réservé aux clients

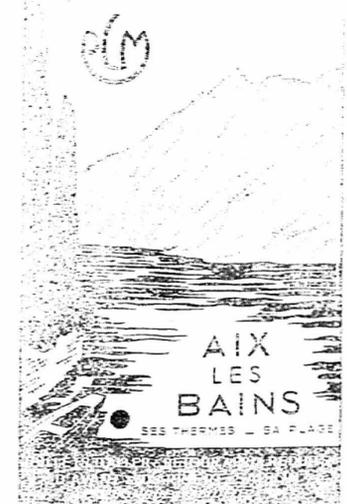
Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
 USINE A VAPEUR
 Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
 Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
 Récompensés à plusieurs expositions et concours.
 Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900.
 Médaille vermeil au Concours de Paris 1900

Restaurant du Japon
 — 7, Rue Amilcar — TUNIS —
 sert ses repas fixes avec Clo. de l'Archevêché, café et service compris : à 12 francs.
 Service à la grande car e à des prix imbattables.
 Spécialités pour banquets avec bougogre, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.
 On prend des pensionnaires
 Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
 Procédés et Brevets A. NOBEL
 PELLET César, agent
 DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
 Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
 Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
 Marque « GARGOYLE »
 Maison A. MODIGLIANI
 Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
 5, Rue Saint-Charles — TUNIS TÈL : 6

Compagnie de Navigation Mixte
 (Compagnie Touache) Services Maritimes entre Tunis et Marseille
 Départ de Tunis le jeudi à 10 h : Départ de Marseille le lundi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 16 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.
 Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence :
 8, rue d'Alger à TUNIS
 Les Agents : PEDELUPE & PIETRA



Compagnie Algérienne
 Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
 Siège Social : PARIS

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
 Agences en France : dans toutes les villes de première et deuxième importance de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE
 EN TUNISIE : Tunis, Bizerte, Sfax, Monastir, Matruh, Sousse, Zoukri
 Correspondants dans le monde entier

Station Thermale de Korbous
 SAISON D'ETE
 Du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre, réduction de 50% sur les tarifs des villas et appartements vides ou meublés des 6 premières catégories et de 25% sur les 7^e et 8^e catégories.
 Autobus quotidien.
 Tarifs et renseignements : 5, avenue de Paris à Tunis; tél. 19-45 et Directeur Exploitation à Korbous, tél. 4.

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet
 JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR
 Représentants-dépositaires
 4, Rue de Flandres — TUNIS

Placement Or
 Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
 S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.

MATELASSIER - TAPISSIER
 Fourniture de toile, liné et crin végétal
 Réparations de divans et sommiers
 FAÇON A DOMICILE
 Main-d'œuvre française et soignée
DREVON
 SAINT-GERMAIN (Tunisie)
 Dépositaire des vins du Domaine de Carnières

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN
 Pour y faire votre meilleur placement...
 L'opportunité n'est plus sûre...
 C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
 Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
 Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
 Voir ou écrire :
A. Naccache 8, RUE D'ALGER — TUNIS
 Téléph. 10.10

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
 Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
 7, Rue d'Italie - TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
 Capital de 200 millions de Francs entièrement versés
 Dépôts à vue et à échéance fixe
 TAUX AVANTAGEUX
 Agence en Tunisie :
 TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR — MONASTIR — Sfax — SOUSSE
 Escompte et Recouvrements
 TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
 Locaux de compartiments de GOFFRES-FORTS
 — Dépôt de Cédés —

Grand Hôtel & G^e Hôtel de France
 8, rue Léon Roches
TUNIS
 Eau courante Ascenseur
 12 appartements avec salle de bain privée
 Chauffage central partout
 Salle pour noces et banquets
 J EYMON Propriétaire

LE CHAT NOIR
 70°
EAU DE COLOGNE
 TRIPLE EXTRAIT
 L. Simon

Grande Pharmacie du Marché
 10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.83
 PHARMACIEN ASSIMILÉ, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
 Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
 Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

VÊTEMENTS J. BELL
V. DARVAUX
 réunis
 Téléph. 30.55
 7, Rue des Belges
 TUNIS
 Vêtements Civils et Militaires
 Rayon spécial de décorations et insigne

PHARMACIE BLOCH
 4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
 Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
 Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Maisons recommandées
 Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.
 Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
 Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Meniero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
 Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
 Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.
 Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).
 Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cu nod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis
 Le Gérant : E. LUMBROSO
 Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Banque Franco-Tunisienne
 des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
 La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
 Box particulier — Entretien des autos
 12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»
 MOULINS pour blé, org, maïs, café, etc...
 1.200 références en Tunisie
 Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA
 70 Avenue de Carthage — TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique
 Services Maritimes de la Méditerranée
 AGENCE DE TUNIS
 Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
 Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedi matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
 « ASSURANCES »
 (38^e ANNEE)
 28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
 Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE
 Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
 Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
 Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Mejez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
 Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
 Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
 Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
 Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
 Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
 « LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
 S'adresser pour tous renseignements à
M. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
 4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
 Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
 Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire.
 Fers, aciers marchands
 Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
 ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
 BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
 DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Férique)
 BUREAUX : 99, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.7
 POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).